



Grève du samedi : La Poste durcit le ton

Depuis l'ouverture de la PIC la CFDT dépose un préavis de grève en fin de semaine. Jusqu'à présent La Poste appliquait l'arrêt Omont. Mais permettait aux salariés de prévenir la hiérarchie d'une date de fin de grève. Ainsi, seul le jour non travaillé était repris sur le salaire.

La direction vient d'annoncer courant décembre en ETC, que cette disposition n'aura plus cours. **L'arrêt Omont s'appliquera** (dès janvier 2022) **stricto sensu**. Un mail pour prévenir « de son intention manifeste de mettre fin à son mouvement de grève » envoyé à La Poste ne sera plus pris en compte.

Du côté légal, nous regardons une action juridique éventuelle :
recours au tribunal, devant les Prud'hommes ...

Dans un établissement comme la PIC, les horaires de travail sont pénalisants pour la vie familiale ou sociale. Pour pallier ce désagrément, **la CFDT a toujours demandé que les fins de service tardives du samedi trouvent une compensation.**

Toute équipe devrait avoir au moins 2 jours de repos consécutifs par semaine. **En conséquence, la CFDT demande à la direction d'entamer des négociations.**

**Si la direction n'ouvre pas les négociations,
la CFDT prendra ses responsabilités.**